

SITE WEB

www.who.int1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: (41) 22.791.21.11 - FAX: (41) 22.791.31.11 - E-MAIL: inf@who.int

Note à l'intention des médias N°24
31 octobre 2005

L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ADOPTE UNE RESOLUTION ESSENTIELLE SUR LA SECURITE ROUTIERE

Genève – L'Assemblée générale des Nations Unies a récemment adopté une résolution essentielle sur la sécurité routière visant à réduire le nombre des morts et des blessés.

La résolution invite les Etats Membres à appliquer les recommandations du *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation routière* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS); à contribuer à l'organisation de la première Semaine des Nations Unies pour la sécurité routière mondiale; et à célébrer chaque année le troisième dimanche de novembre la Journée mondiale du souvenir des victimes de la circulation routière.

En outre, la résolution adoptée la semaine dernière souligne que les Etats Membres doivent continuer à inscrire leur action dans le cadre du *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation routière*. Elle met l'accent sur les cinq facteurs de risque recensés, à savoir la non-utilisation des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants, la non-utilisation des casques, l'alcool, les excès de vitesse et l'absence d'infrastructure appropriée. L'Assemblée générale se félicite également de la proposition de la Commission économique pour l'Europe, en collaboration avec l'OMS, d'accueillir la première Semaine des Nations Unies pour la sécurité routière mondiale à Genève en avril 2007, axée sur les jeunes usagers de la route et notamment les jeunes conducteurs.

Comme l'a souligné le Dr Etienne Krug, Directeur du Département de la Prévention de la violence et des traumatismes à l'OMS, « L'adoption de cette résolution historique est très encourageante car elle traduit une évolution de la réflexion et une sensibilisation croissante à la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la sécurité routière dans le monde. »

La résolution encourage les Etats Membres et la communauté internationale, notamment les institutions financières internationales et régionales à prêter leur concours financier, technique et politique à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions spécialisées, y compris l'Organisation mondiale de la Santé pour l'action qu'elles mènent en vue d'améliorer la sécurité routière. Le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation routière* indique que les accidents de la route constituent la deuxième cause de décès dans le monde chez les jeunes de 5 à 29 ans et la troisième chez les 30 à 44 ans. Les accidents de la circulation font 1,2 million de morts chaque année et une cinquantaine de millions de blessés ou de handicapés. Si des mesures immédiates ne sont pas prises pour améliorer la sécurité routière, on estime que le nombre des morts sur les routes des pays à revenu faible ou intermédiaire augmentera de 80 % d'ici 2020.

En plus des souffrances provoquées, le coût des traumatismes dus aux accidents de la route dans ces pays est estimé à US \$65 milliards, ce qui représente plus que le montant total de l'aide au développement reçu par ces pays. Le *Rapport* démontre qu'on peut faire beaucoup pour réduire le bilan tragique des accidents de la circulation en prenant notamment des mesures contre l'alcool au volant et les

Note à l'intention des medias/24

Page 2

excès de vitesse et en faveur de l'utilisation des casques et des ceintures de sécurité, ainsi qu'en apportant les modifications voulues à l'infrastructure.

Liens

Les accidents de la route

http://www.who.int/violence_injury_prevention/road_traffic/en/

Milestones in international road safety: World Health Day 2004 and beyond

<http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/924159280X.pdf>

Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation routière

http://www.who.int/world-health-day/2004/infomaterials/world_report/fr/

Journée mondiale de la Santé 2004

<http://www.who.int/world-health-day/2004/fr/index.html>

Pour plus de renseignements, s'adresser à : Laura Sminkey, Communications, Département OMS de la Prévention de la violence et des traumatismes (tél: +41 22 791 4547; portable: +41 79 249 3520; courriel: sminkeyl@who.int) ou au Dr Etienne Krug, Directeur, Département OMS de la Prévention de la violence et des traumatismes (tél: +41 22 791 3535; courriel: kruge@who.int).